



CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} mars 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient Présents :

M. Edouard RENAUD, Maire de Moncontour – M. Louis ZAGAROLI, 1^{er} adjoint – M. Jean-Jacques HOULLIER, 2^{ème} adjoint - M. Philippe BERTRAND, 3^{ème} Adjoint - Mme Marylène PETIT, Conseillère Municipale – Madame Anne PEUVERGNE, Conseillère Municipale – M. Bruno SOUCHARD, Conseiller Municipal – M. Daniel TURQUOIS, Maire délégué de Messais – M. Franck JOSEPH-THEODORE, Conseiller Municipal - M. France POIREAU, Maire délégué d'Ouzilly-Vignolles - M. Jean-Claude BOUILLAULT, Conseiller Municipal -

Conseillers Consultatifs : Mme Liliane BERNARDEAU – M. Dominique PETIT

Absents excusés : Mme JUILLET Nadia, Conseillère Municipale a donné pouvoir à M. RENAUD – Mme Katia GUILLOT, Conseillère Municipale – M. Nicolas TURQUOIS, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. France POIREAU -

PUBLIC : Mme Sonia BERTRAND

Correspondant Nouvelle République : Mme RINUIT Thérèse

Nombre de pouvoirs : 2

M. Edouard RENAUD, Maire de Moncontour souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents, il ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h00.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme **Secrétaire de Séance : M. France POIREAU**

1 – Révision du loyer de la boulangerie

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à la révision du loyer de la boulangerie selon l'indice des loyers commerciaux.

2 – Délibération autorisant M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour la création d'un espace détente

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater la dépense d'investissement pour la création d'un espace détente.

3 – Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Loudunais : modification de la compétence aménagement de l'espace et l'adhésion à des syndicats mixtes

Les membres du Conseil Municipal acceptent la modification des statuts de la CCPL concernant la compétence aménagement de l'espace et l'adhésion à des syndicats.

4 – délibération RIFSEEP

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'attribuer le RIFSEEP à l'ensemble des agents de la commune.

5- Convention avec la Société API pour la gestion du service restauration du Centre de Loisirs

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et autorise la signature du contrat avec API.

6- Convention d'occupation du domaine public : Gestion du camping avec base de loisirs et village de vacances

Les membres du Conseil Municipal ont fait le choix du candidat et autorise la signature de la convention d'occupation du domaine public pour la gestion du camping avec base de loisirs et village de vacances.

7- Convention d'occupation du domaine public : Exploitation de l'Auberge avec restauration et Bar

Les membres du Conseil Municipal ont fait le choix du candidat et autorise la signature de la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'auberge avec restauration et bar.

8- Renouvellement ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal a décidé de contracter une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel.

9- Echange parcelles AC 341 et 342

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'échange des parcelles AC 341 et 342.

10-Subvention Centre de Loisirs

Les Membres du Conseil Municipal sont favorables au versement de la subvention pour la gestion du Centre de Loisirs.

11- Questions diverses

- 1 – Manifestation Anciens camarades des AURES NEMENTCHAS du 18 au 20 juin 2019 à Moncontour
- 2 – Marché des producteurs le mercredi 7 août prochain
- 3 – Arrêté pour entretien des trottoirs et des caniveaux
- 8 – Accueil Ottange → Réunion le lundi 4 mars à 18h30 à St Jean de Sauves
- 10 – Convention lire et faire lire avec la ligue de l'enseignement auprès des enfants de l'école Lecture le vendredi tous les 15 jours de 12h à 12H30 à la bibliothèque

M. Edouard RENAUD clôt la séance à 22H45. Vu pour être affiché : le **4 mars 2019**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edouard RENAUD, Maire de Moncontour